Accroître les acquisitions responsables de l'État québécois

IGF Québec - 8 juin 2023

Robert Villeneuve
Directeur général de l'encadrement
Sous-secrétariat aux marchés publics
Secrétariat du Conseil du trésor

Steeve Audet
Directeur général du développement durable
Secteur du développement durable et de la qualité de l'environnement
Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Votre gouvernement

Québec

Plan de la présentation

- **Mise en contexte**
  - Les marchés publics
  - Le développement durable
- **Acquisitions responsables**
  - Leviers pour accroître les acquisitions responsables
  - Mesurer la part des acquisitions responsables
  - Accompagnement et outils en place
- **Conclusion**
  - Les défis et enjeux reliés aux acquisitions responsables

Mise en contexte
Les marchés publics

Les marchés publics

Définition

Pour réaliser leurs mandats respectifs, les organismes publics, les organismes municipaux ainsi que les entreprises du gouvernement acquièrent des biens auprès des entreprises ou leur font exécuter des services ou des travaux de construction. Ce sont les « marchés publics »

Les marchés publics (suite)

Rôle du Sous-secrétariat aux marchés publics (SSMP) du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)

- Encadrement des activités contractuelles
  - Évolution de l'encadrement, analyses et accompagnement des organismes publics
- Évaluation de la conformité du processus contractuel
  - Intelligence d'affaires et vérification

Les marchés publics (suite)

Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) (chapitre C-65.1)

- 415 organismes publics assujettis

Administration gouvernementale*

Réseau de la Santé et des Services sociaux*

Réseau de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*

* *Incluant leurs filiales*

Les marchés publics (suite)

Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) **(suite)** (chapitre C-65.1)

- Principes de la LCOP

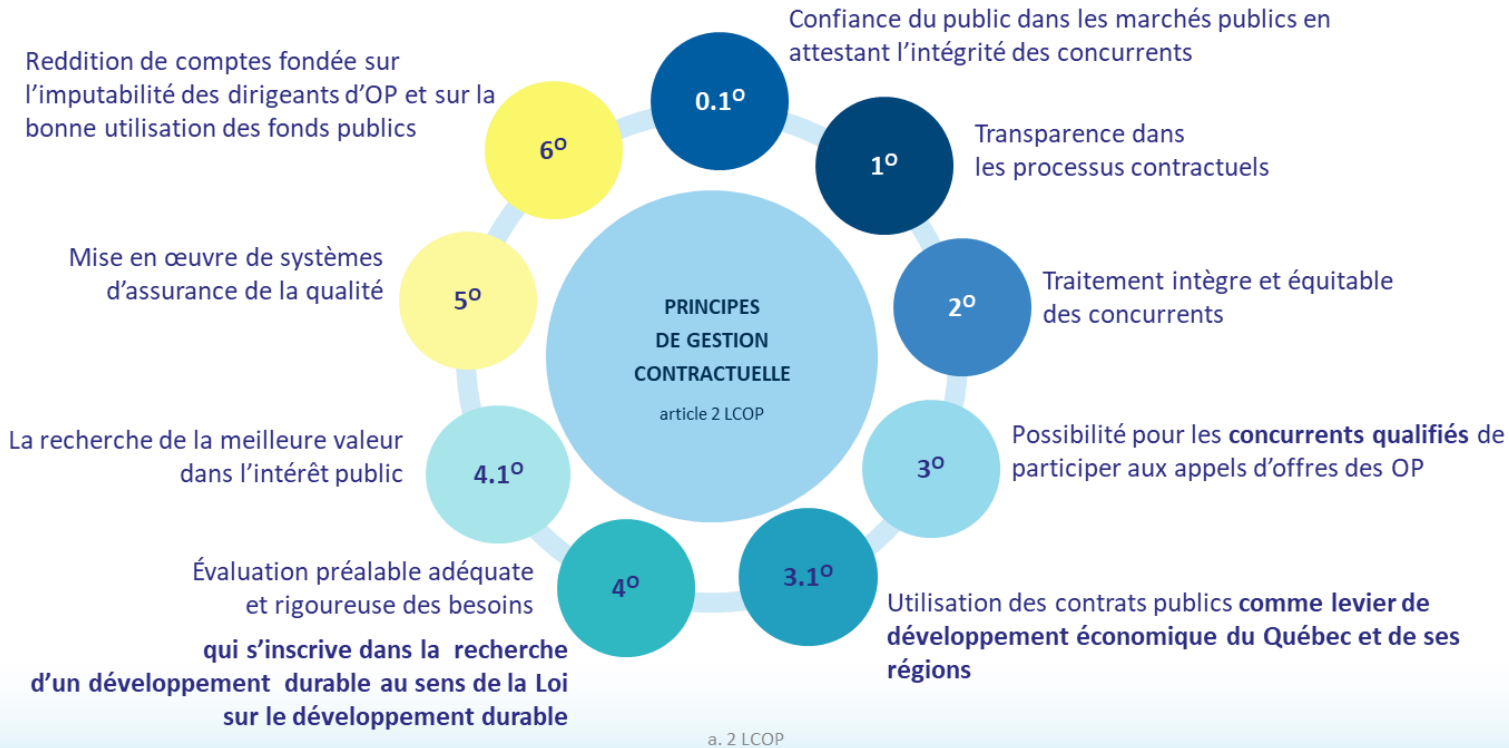

a. 2 LCOP

Les marchés publics (suite)

Statistiques gouvernementales 2021-2022

- ✓ **415** ministères et organismes publics assujettis à la LCOP
- ✓ **28 725** contrats de 25 000 $ et plus, **conclus et publiés**
- ✓ **22,1 G$** valeur des contrats de 25 000 $ et plus
- ✓ **79 %** des contrats (en valeur) sont conclus à la suite d'un AOP, soit **17,5 G$**
- ✓ **61 % de la valeur** des contrats proviennent du réseau des MO, soit **13,5 G$**
- ✓ **21 % de la valeur** des contrats proviennent du réseau de l'Éducation, soit **4,6 G$**
- ✓ **18 % de la valeur** des contrats proviennent du réseau de la Santé, soit **4,0 G$**

Mise en contexte
Le développement durable

LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les indicateurs servent de référentiel pour concevoir la Stratégie et d'instrument de mesure pour évaluer la performance du Québec en matière de développement durable.

LA LOI ENGAGE LE GOUVERNEMENT SUIVRE LA PROGRESSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC GRÂCE À UN SYSTÈME D'INDICATEURS

Les indicateurs ont été adoptés en 2009 par l'Assemblée nationale.

Le MELCCFP travaille aux côtés de l'ISQ pour les actualiser.

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Déposée par le 1er ministre à l'Assemblée nationale

Permet au gouvernement de présenter ses orientations de manière intégrée et structurée.
Permet à l'administration publique de planifier ses interventions de manière cohérente.

Les ministères et organismes (MO) assujettis à la LDD (± 110) sont responsables de la mise en œuvre de la Stratégie.

Les MO doivent adopter un Plan d'action de développement durable (PADD) répondant à la Stratégie.

Les MO doivent rendre comptes de l'atteinte de leurs objectifs dans leur rapport annuel de gestion (RAG).

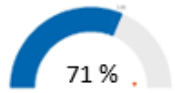

L'indice de performance en matière de développement durable (IPDD) note la qualité de la planification et le degré d'atteinte des cibles.

Les résultats sont inclus au Tableau de bord de la performance du SCT.

Des rapports de mise en œuvre doivent être produits par le MELCCFF pour rendre compte de la progression vers l'atteinte des objectifs et des cibles de la Stratégie.

Le rapport final est déposé à l'Assemblée nationale aux 5 ans par le 1er ministre

Rapport sur l'État de situation du développement durable au Québec.

Publié aux 5 ans, à partir des indicateurs.

Le développement durable (suite)

Loi sur le développement durable (chapitre D-8.1.1)

- 113 ministères et organismes assujettis

Administration gouvernementale

Entreprises du gouvernement

Le développement durable (suite)

Rôle du Bureau de coordination du développement durable (BCDD) du MELCCFP[1]

Planifier et coordonner l'action gouvernementale

Informer, former et offrir des conseils stratégiques auprès des ministères et des organismes

Gérer des projets et développer des outils

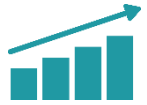

Reddition de comptes sur la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD)

[1] Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Acquisitions responsables

Acquisitions responsables

Définition

Effectuer une acquisition responsable, c’est choisir un **bien**, un **service** ou réaliser des **travaux de construction (BST)** en considérant les **impacts environnementaux**, **sociaux** et **économiques** de ceux-ci à n'importe quelle étape du **cycle de vie**

BST : Biens, services ou travaux de construction

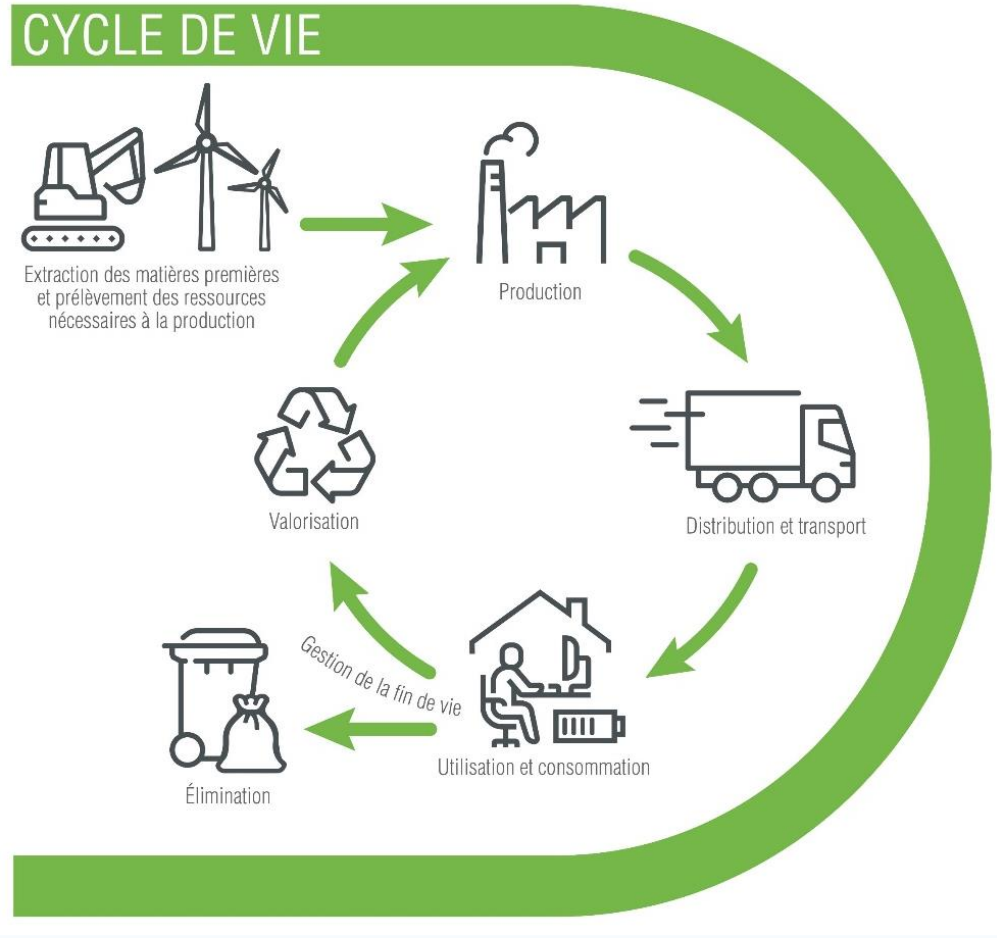

Acquisitions responsables
Leviers pour accroître les acquisitions responsables

Leviers pour accroître les acquisitions responsables

Vision gouvernementale depuis novembre 2021

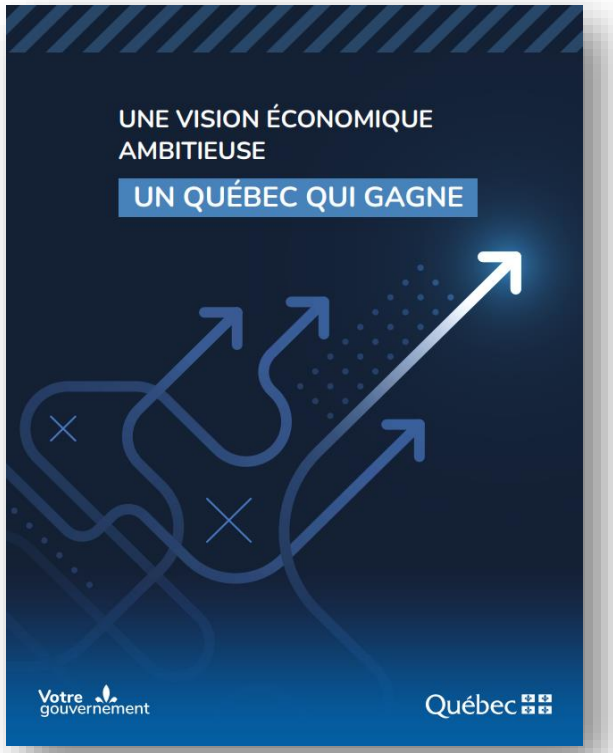

Une vision économique ambitieuse – Un Québec qui gagne

- ✓ Fait au Québec
- ✓ L'innovation, c'est le nerf de la guerre
- ✓ Une économie verte

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

Priorité à l'achat québécois: L'État donne l'exemple
Stratégie gouvernementale des marchés publics

- ✓ Rendue publique en février 2022
- ✓ Coordonnée par le SCT, en collaboration avec quatre partenaires (MAPAQ, MEIE, MELCCFP et Investissement Québec)
- ✓ 4 buts et 21 mesures

1. Des marchés publics dynamiques, reflétant les priorités gouvernementales	**2. Des marchés publics favorisant l'innovation**
3. Des marchés publics plus accessibles aux entreprises québécoises	**4. Des processus d'acquisition performants**

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

But 1 - Des marchés publics dynamiques, reflétant les priorités gouvernementales

- ✓ **Objectif 1.2** - Accroître les acquisitions responsables
- ✓ **Indicateur** : Proportion des acquisitions responsables des organismes publics
- ✓ **Cible 2025-2026** : **15 % d'acquisitions responsables** seront réalisées par les organismes publics

Administration gouvernementale*	Réseau de la Santé et des Services sociaux*	Réseau de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*

* *Incluant leurs filiales*

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

Répertoire des fournisseurs du SEAO afin d'identifier les produits et services responsables

Répertoire des fournisseurs

Panorama des donneurs d'ouvrage

Répertoire des fournisseurs

Panorama des donneurs d'ouvrage

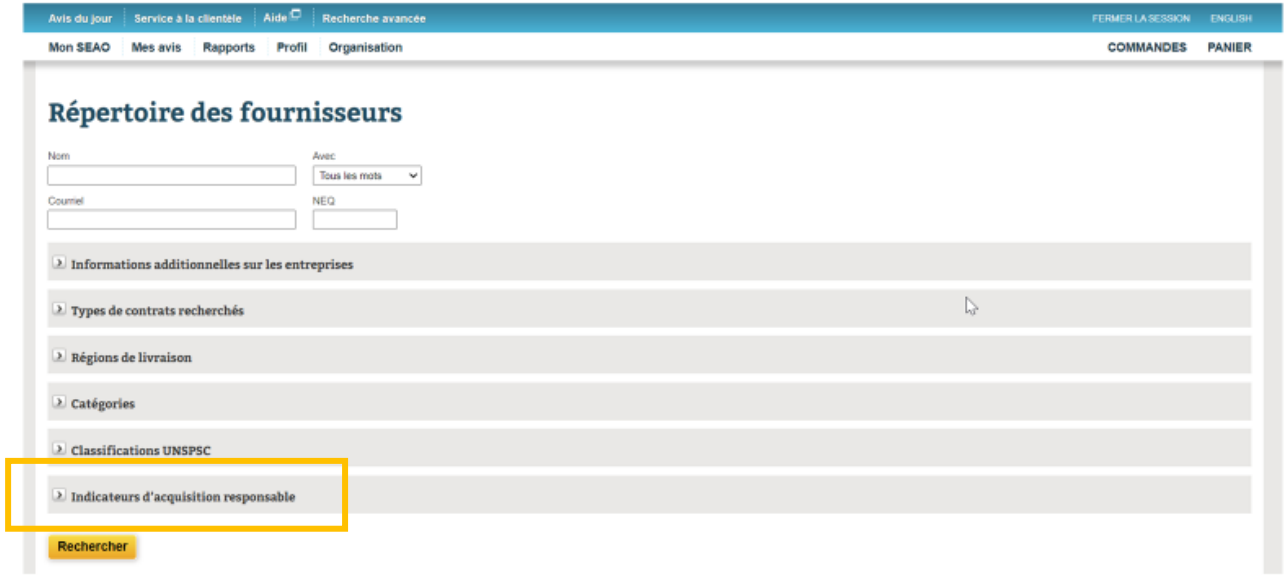

Votre gouvernement

Québec

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

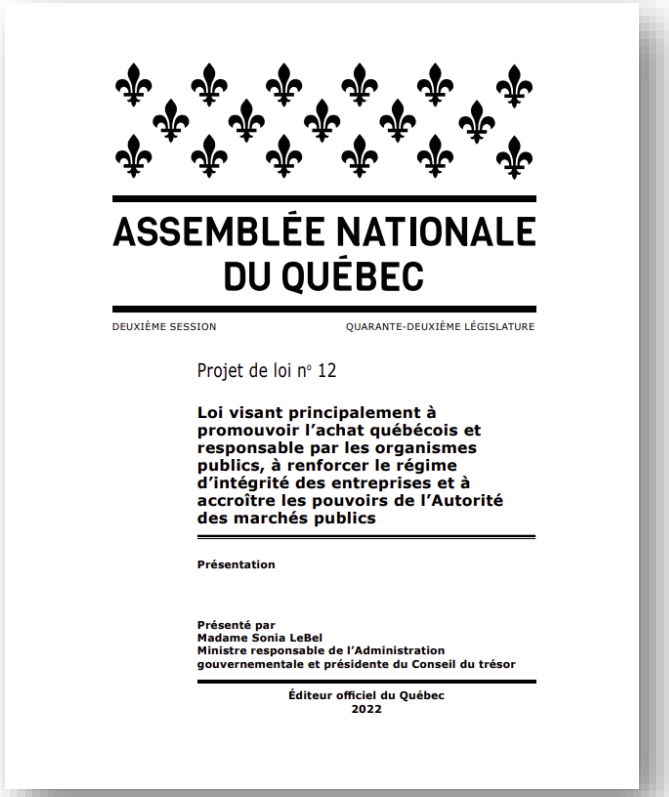

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION — QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 12

Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics

Présentation

Présenté par
Madame Sonia LeBel
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Éditeur officiel du Québec
2022

Projet de loi 12 (2022, chapitre 18)

Sanctionné le 2 juin 2022

- ✓ Achat québécois
- ✓ Développement économique du Québec et de ses régions
- ✓ Intégrité
- ✓ Développement durable
- ✓ Espace d'innovation des marchés publics

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028

Orientation 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Objectif 5.4. : Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable

Sous-objectif 5.4.1. : Augmenter la part des acquisitions responsables

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

Sous-objectif 5.4.1. : Augmenter la part des acquisitions responsables

Indicateur : Proportion des acquisitions gouvernementales intégrant des composantes responsables

Cible 2027-2028 : **50 % d'acquisitions responsables** seront réalisées par les ministères et organismes (volume d'achat)

Administration gouvernementale

Entreprises du gouvernement

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

Sous-objectif 5.4.1. : Augmenter la part des acquisitions responsables

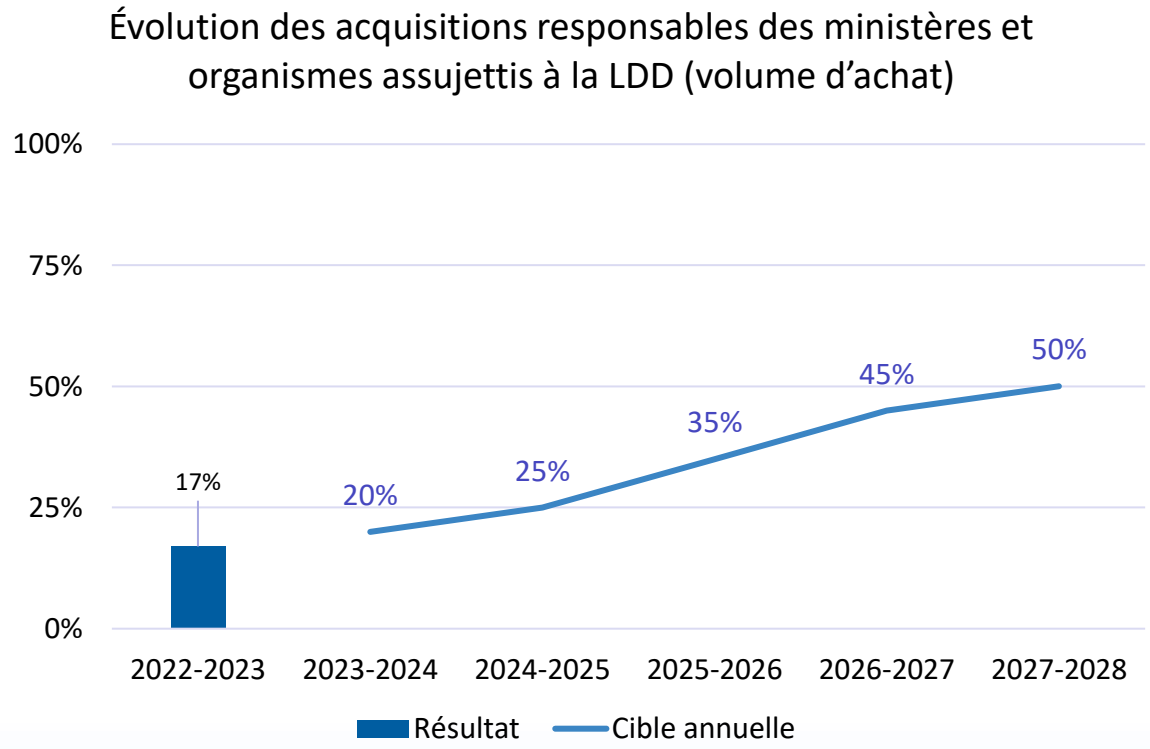

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

CHANTIER POUR FAIRE DES MARCHÉS PUBLICS UN LEVIER DE CROISSANCE DURABLE

4. Structurer l'achat responsable et appuyer l'éco-innovation pour répondre aux besoins des marchés publics

Ce chantier vise à accroître l'accès des entreprises offrant des biens, des services durables et des technologies propres aux marchés publics ainsi qu'à coordonner l'application des meilleures pratiques d'achat responsable au gouvernement. Il vise notamment l'ajout d'un volet « éco-innovation » au programme Défis Innovation Québec et l'adoption d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable afin de créer un cadre de gouvernance clair et d'harmoniser les exigences à l'endroit des fournisseurs et des prestataires de services.

Livrables :

1. Bonifier le programme Défis innovation Québec et soutenir le volet « éco-innovation »
   Responsable : ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
   Collaborateur : MELCCFP
   Échéance : jusqu'au 31 mars 2027
2. Adopter une politique gouvernementale d'acquisition responsable
   Responsable : MELCCFP
   Échéance : 31 mars 2025

Votre gouvernement

Québec

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

Défis innovation Québec

Leviers pour accroître les acquisitions responsables (suite)

Défis innovation Québec

L'an dernier, le Défi de la Sépaq était de trouver des solutions permettant de produire de l'électricité et de la chaleur à partir de biomasse pour alimenter l'Auberge de montagne des Chic-Chocs afin de réduire son bilan d'émissions de GES

Cette année, pour tenter d'éliminer l'utilisation de bouteilles d'eau à usage unique sur l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, **la Sépaq est à la recherche d'une solution technologique innovante, autonome et simple d'opération permettant la production d'eau potable en territoire insulaire** ou l'accès à l'eau douce est un enjeu

Acquisitions responsables
Mesurer la part des acquisitions responsables

Mesurer la part des acquisitions responsables

Stratégie gouvernementale des marchés publiques

Mesure 4 - Identification et suivi des acquisitions responsables

Acquisitions responsables
Accompagnement et outils en place

Accompagnement et outils en place

Stratégie gouvernementale des marchés publiques

- **Mesure 2 - Formation sur les acquisitions responsables**
  - Formations en ligne
  - Collaboration BCDD-SSMP à l'occasion du Forum des marchés publics de l'automne 2022, générant plus de 1 000 inscriptions
  - Plateforme Sharepoint Acquisition responsable

Accompagnement et outils en place (suite)

Stratégie gouvernementale des marchés publiques

➢ Mesure 3 - Trousse d'outils facilitant les acquisitions responsables

- Guide et aide-mémoire des indicateurs d'acquisition responsable
- Accompagnement offert par le BCDD

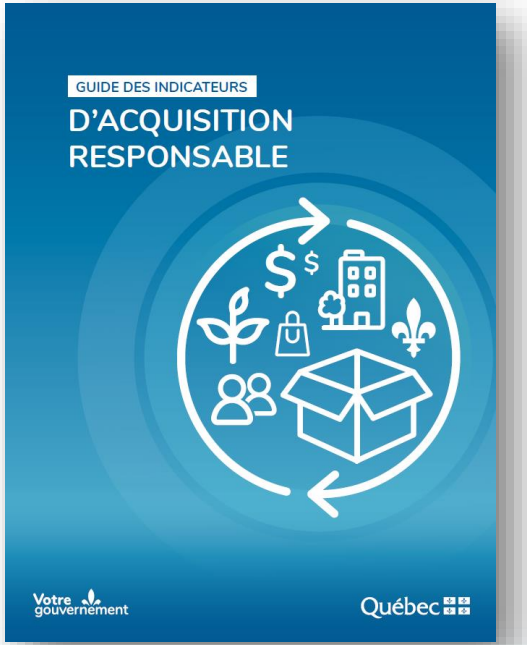

Conclusion
Les défis et enjeux reliés aux acquisitions responsables

Conclusion

Enjeux et défis de mise en œuvre

- Susciter l'adhésion des organismes publics à l'acquisition responsable; une priorité pour le gouvernement
- S'assurer que l'expertise gouvernementale en la matière permette de tirer pleinement profits des leviers en place
- Prioriser les acquisitions responsables à impact fort
- Réunir les acteurs des marchés publics à l'échelle canadienne pour créer un effet levier

Acheteurs pour l’action climatique (AAC)

- Lancée en 2021
- Coalition pour augmenter l’acquisition responsable pancanadienne
- Membres :
  - Gouvernement du Canada
  - Gouvernement de la Colombie-Britannique
  - Gouvernement de Québec
  - Ville de Montréal
  - Ville de Vancouver
  - Ville de Toronto

Acheteurs pour l'action climatique (AAC)

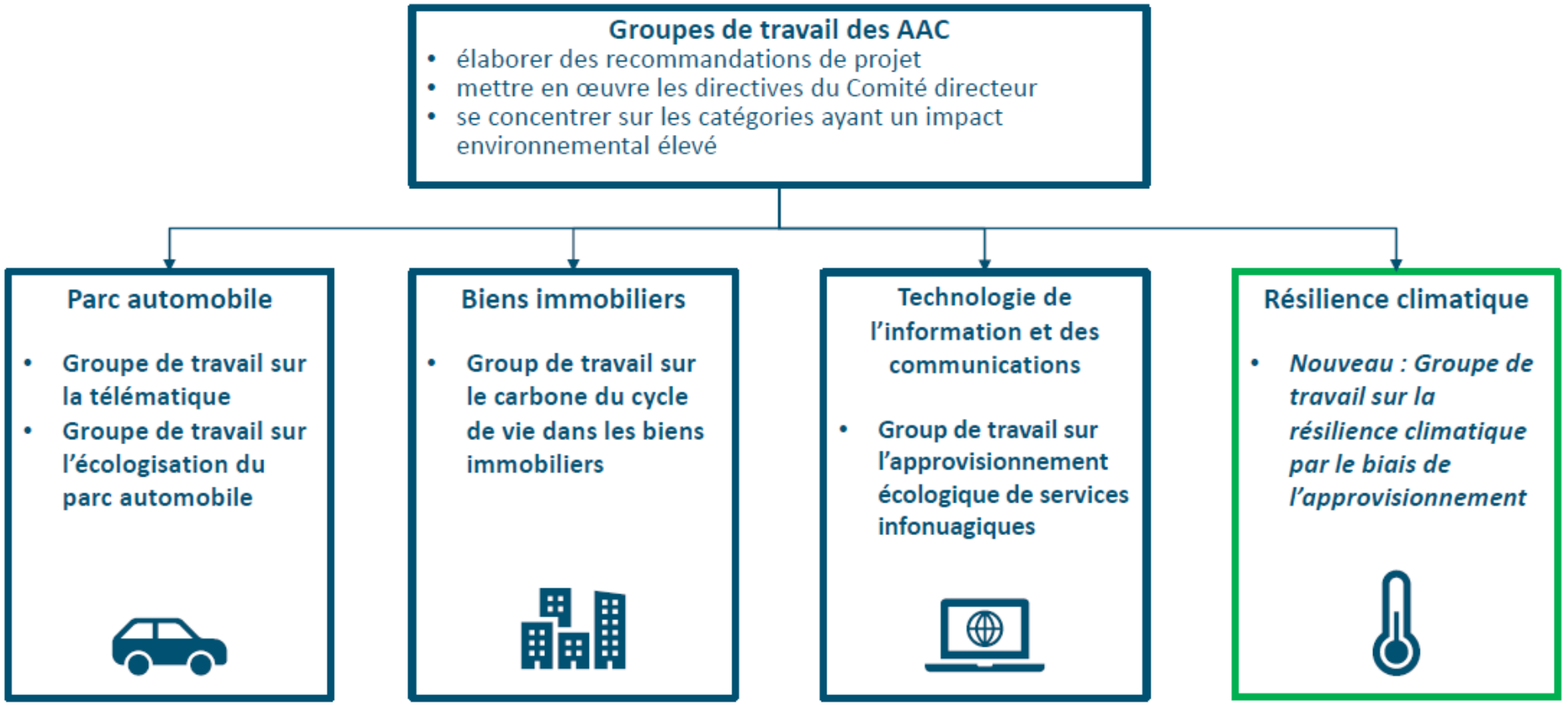

Meilleures pratiques et Catégories à prioriser au Québec

Catégories à prioriser
Études du CIRAIG

- Centre international de référence sur l'analyse du cycle de vie et la transition durable (CIRAIG)
- Analyse du cycle de vie des acquisitions publiques du Québec (2017)

  Parmi les catégories évaluées, celles qui contribuent le plus aux changements climatiques:

  - Entretien et réparation d'infrastructures
  - Services de construction, de réparation et d'entretien d'immeubles
  - Déneigement
  - Essence

Catégorie d'acquisitions	Contributions relatives aux résultats d'indicateurs			
	Changement climatique	Santé humaine	Qualité des écosystèmes	Utilisation d'eau
Entretien et réparation d'infrastructures	20,4%	22,7%	36,6%	23,2%
Services de construction, de réparation et d'entretien d'immeubles	5,7%	6,3%	10,2%	6,5%
Services – bâtiment, travaux de construction et entretien	2,2%	2,4%	3,9%	2,5%
Total	**28,3%**	**31,4%**	**50,9%**	**32,2%**

Catégories à prioriser
Études du CIRAIG

- **Empreinte carbone des achat par Services Publics et Approvisionnement Canada – Région du Québec (2018)**
  - Parmi les catégories évaluées, celles qui ont la plus forte empreinte environnementale :
    - ✓ Construction générale de bâtiment
    - ✓ Services d'ingénierie professionnelle
    - ✓ Services de construction, maintenant et réparation de bâtiment et services

- **Empreinte environnementale des acquisitions de Services partagés Canada (2020)**
  - Parmi les catégories évaluées, celles qui ont la plus forte empreinte environnementale:
    - ✓ Matériel informatique
    - ✓ Services professionnels informatiques
    - ✓ Logiciel et maintenance
    - ✓ Télécommunication

Catégories à prioriser

- Construction
- TIC
- Matériaux de la transition énergétique (Recyc-Québec, 2023)
  - Béton
  - Aluminium
  - Métaux ferreux

Exemple réel : Construction et aménagement durables

Exemple des critères écoresponsables de succursales de la SAQ:

- Certifiée LEED-Or
- Bois certifié FSC
- Plusieurs innovations durables :
  - un toit blanc
  - un mur solaire
  - des structures composées de verre recyclé
  - utilisation de la poudre de verre dans les revêtements de sol et le mobilier urbain
  - mobilier fait à partir de palettes de bois de transport récupérées

Votre gouvernement

Merci !